

LISTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES UTILISES EN CULTURE BETTERAVERIERE

Cette liste contient des informations telles que reprises de Fytoweb (www.fytoweb.fgov.be)

Ceux-ci ne sont pas nécessairement les recommandations de la KBIVB-IRBAB. L'IRBAB ne peut être tenu responsable des dommages à la culture ou à un manque d'action

HERBICIDES SELECTIFS				Update	18/03/2016						
Substance(s) active(s)	Teneur (g of %)	Formulation	NOM COMMERCIAL	Numéro d'agrément	Symboles	Catégorie de danger	Remarques	Délai avant récolte			
chloridazon dose maximale chloridazon: 2,6 kg/ha pour 36 mois	430	SC	BETTER SC	9050P/B	Xn, N	nocif, sensibilisant et dangereux pour l'environnement					
			CHLORDEX SC	6931P/B	Xn, N	nocif, sensibilisant et dangereux pour l'environnement					
	520	SC	BIETAZOL 520	8712P/B	Xn, N	nocif, sensibilisant et dangereux pour l'environnement					
			BOOSTER 520	9137P/B	Xn, N	nocif, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
			PYRAMIN SC 520	8884P/B	Xn, N	nocif, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
chloridazon+quinmerac dose maximale chloridazon: 2,6 kg/ha pour 36 mois	360 + 60	SC	FIESTA NEW	9304P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
			PYROQUIN TDI	9886P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement					
	400 + 50	SC	GLOBAZONE NEW	9885P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement					
clethodime	240	EC	CENTURION	8246P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Zone de tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 75%. Max. 2 applications/culture. Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées.	90 j			
	120	EC	SELECT PRIM	9334P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Max. 2 applications/culture et zone de tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 50%.	90 j			
clomazone	360	CS	CENTIUM 36 CS	8925P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 72 g de clomazone / culture - Ne pas appliquer en mélange avec un produit à base de chloridazone ou avec une formulation liquide à base de métamitron. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
clopyralide	100	SL	CLIOPHAR 100 SL	9081P/B	/	/	Les restes de cultures traitées (pailles, feuilles, enduits) peuvent contenir du clopyralide et avoir un impact sur la culture suivante (en cas d'enfouissement) ou sur celle dans laquelle ces matières sont utilisées (importées depuis un champ traité telles qu'elles ou après compostage puis utilisées en cultures maraichères). Étant donné la grande sensibilité de certaines cultures à ce produit, il est nécessaire de veiller tout particulièrement à éviter tout dégat aux cultures avoisinantes. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Pour GLOPYR 100 SL zone tampon de 5 m avec technique classique.	42 j			
			GLOPYR 100 SL	9330P/B	N	dangereux pour l'environnement		42 j			
			MATRIGON	8200P/B	/	/		42 j			
			VIVENDI 100 SL	9356P/B	/	/		42 j			
	600	SL	CLIOPHAR 600 SL	10361P/B	/	/	42 j				
			MATRIGON 600	10362P/B	/	/	42 j				
	72	WG	MATRIGON SG	9954P/B	/	/	42 j				
cycloxydime	100	EC	FOCUS PLUS	8905P/B	Xn	nocif et irritant	Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	90 j			
dimethenamide-p max. 1 kg de dimethenamide-P/ha/12 mois	720	EC	FRONTIER ELITE	9387P/B	Xn, N	Nocif, irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 1 l/ha - max. 3 applications/culture et zone de tampon de 20 m avec technique classique - Le produit n'est pas efficace contre la renouée des oiseaux				
ethofumesate max. 1 kg ethofumesate/ha/36 mois	200	EC	OBELIX 200 EC	8237P/B	Xn	nocif, irritant et inflammable					
			BARCLAY STAPLER 200	8194P/B	Xn	nocif, irritant et inflammable	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
	500	SC	OBELIX 500 EC	8139P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			BARCLAY STAPLER SC	9052P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
			CRISTOBAL 500	9783P/B	N	Dangereux pour l'environnement					
			ETHOFOL 500 SC	9817P/B	Xi, N	sensibilisant, dangereux pour l'environnement					
			ETHOMAT 500	8090P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
			ETHOSIN FORTE SC	7110P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
			FUMESAAT SC	9913P/B	/	dangereux pour l'environnement					
			FUMESAAT 500 SC	9802P/B	/	/					
			FUMESIN	8310P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			KEMIRON SC	8595P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.				
			MURENA 500	9648P/B	N	Dangereux pour l'environnement					
			TRETO 500	8084P/B	N	dangereux pour l'environnement					
ethofumesate+ metamitron	150 + 350	SC	TORERO	9160P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 1 kg de ethofumesate/ha/36 mois.				
fluazifop-p-butyl	125	EC	FUSLADE MAX	9476P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 375 g fluazifop-P-butyl/ha/ansée. Max. 2 applications/12 mois - Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées.	56 j			
haloxyfop-r-methyl	108	EC	ELOGE	10261P/B	Xi, N	irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 1 application/24 mois, zone tampon de 20 m avec technique classique. Max. 54g haloxyfop-P-methyl / ha / 36 mois. Une application de 0,5 l/ha a une efficacité secondaire contre le pâturin annuel. Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées.	90 j			
lenacile max. 500 g/ha/36 mois	500	SC	VENZAR 500 SC	9696P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Max. 0,5kg lenacil/ha/36 mois + ne pas appliquer ce produit sur sols légers (sols sableux ou sablo-limoneux).				
			80%	WP	LENAZAR WP	9250P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement			
	VENZAR	6188P/B			Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
metamitron maximum 4,9 kg metamitron/ha/12 mois	700	SC	TARGET SC	8585P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
			ALLITRON 700 SC	9090P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
			BEETIX 700 SC	9358P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique				
			BETTATRONEX 700 SC	9161P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique				
			CORNER SC	9293P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 2 m avec technique classique				
			GOLTX 700 SC	9114P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 2 m avec technique classique				
			KOMBO SC	9211P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 2 m avec technique classique				
			METAFOL 700 SC	9340P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			METALIQ 700SC	9570P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique				
			METATRON SC	9163P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
			METOMAT	8563P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			MITRON SC	9091P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
			TORNADO	8432P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			TREMA	9492P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
	70%	WG	TARGET WG	9246P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			ALLITRON WG	9082P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			BEETIX 70 WG	9247P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			CELMITRON 70% WG	9762P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique				
			CHIEF	8555P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
			CORNER	9029P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
			GOLTX WG	7356P/B	Xn, N	nocif et danger pour l'environnement					
			KOMBO WG	9028P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement					
			METATRON WG	9162P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			MITRON WG	9083P/B	N	dangereux pour l'environnement					
			metamitron + quinmerac	525 + 40	SC	GOLTX QUEEN	10238P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 4,9 kg metamitron/ha/12 mois et max. 6 l produit/ha/culture. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
						GOLTX TITAN	10408P/B	N	dangereux pour l'environnement		

HERBICIDES SELECTIFS					Update		18/03/2016	
Substance(s) active(s)	Teneur (g of %)	Formulation	NOM COMMERCIAL	Numéro d'agrément	Symboles	Catégorie de danger	Remarques	Delai avant récolte
PMP (phenmediphame) maximum 960 g phenmediphame/ha/12 mois	160	EC	ASTRIX EC	8140P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois	
			DUKKA	10275P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois	
			ISOFAM	10276P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois	
		SE	BETOSIP 160	9412P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			DIANAL 160	9411P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			KEMIFAM SE	8741P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
	SC	BETASANA SC	9936P/B	Xi, N	irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique + afin de protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre. Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois.		
		BEETUP 160 SC	10008P/B	Xi, N	irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique + afin de protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre. Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois.		
	157	SC	CORZAL	8934P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois	
	320	SC	KONTAKT 320 SC	8076P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			FENDIFAM 320	9641P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
	471	SC	DIANAL 471	9400P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
KEMIFAM FORTE SC			9401P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.		
PMP+desmediphame maximum 960 g phenmedifame/ha/12 mois	160 + 160	EC	KEMIFAM SUPER	9785P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique	
			BETANAL CARRERA	9784P/B	N	dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique	
	80+80	SC	BELVEDERE	10400P/B	N	dangereux pour l'environnement	max. 3 l/ha/36 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			BEETUP COMPACT SC	10111P/B	Xi, N	irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Zone tampon de 5 m avec technique classique	
PMP+desmediphame+ethofumesate maximum 960 g phenmediphame/ha/12 mois max. 1 kg m.a. ethofumesate/ha/36 mois	91 + 71 + 112	EC	BETANAL ELITE	9453P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 3.2 l de produit/ha/12 mois - max. 1 kg d'ethofumesate/ha/36 mois - max. 960 g de phenmediphame/ha/12 mois. Zone tampon de 2 m avec technique classique	
	150+ 50+ 200	SE	BELVEDERE TRIPEL	10392P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 1 kg d'ethofumesate/ha/36 mois. Zone tampon de 5 m avec technique classique	
	62 + 16 + 128	EC	CONQUEROR S	8731P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 1 kg d'ethofumesate/ha/36 mois.	
			BETA-SURE	8938P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 1 kg d'ethofumesate/ha/36 mois - max. 960 g de phenmediphame/ha/12 mois	
			SELECTEUR	981P/P	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 1 kg d'ethofumesate/ha/36 mois - max. 960 g de phenmediphame/ha/12 mois	
	75 + 15 + 115	SC	BETASANA TRIO SC	9854P/B	Xi, N	irritant et dangereux pour l'environnement	Maximum 1.256 kg phenmediphame/ha/12 mois. Maximum 1.0 kg ethofumesate/ha/36 mois + afin de protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre.	
		SC	TRILOGY	10002P/B	Xi, N	irritant et dangereux pour l'environnement	Maximum 1.256 kg phenmediphame/ha/12 mois. Maximum 1.0 kg ethofumesate/ha/36 mois + afin de protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre.	
	75 + 25 + 150	EC	BETA-TEAM	9205P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Max. 1 kg d'ethofumesate/ha/36 mois.	
			TRIAX PLUS	971P/P	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Max. 1 kg d'ethofumesate/ha/36 mois.	
	PMP+ethofumesate maximum 960 g phenmediphame/ha/12 mois max. 1 kg m.a. ethofumesate/ha/36 mois	100 + 95	EC	AGRICHIM ETHOFUM./FENMEDIFAM 95/100 EC	9172P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.
97 + 94		EC	BETADUO	8066P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois - max. 1 kg ethofumesate/ha/36 mois + par temps froid et couvert, il est recommandé d'ajouter un mouillant ou une huile émulsionnable agréés.	
200 + 190		SC	KEMICOMBI	9021P/B	N	dangereux pour l'environnement	Par temps froid et couvert, il est recommandé d'ajouter un mouillant ou une huile émulsionnable agréés. Il est conseillé de préparer la bouillie de pulvérisation sur le champ et de ne pas travailler à une concentration inférieure à 1% en produit commercial. - max. 1 kg ethofumesate/ha/36 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
200 + 200		SC	POWER TWIN	9094P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Par temps froid et couvert, il est recommandé d'ajouter un mouillant ou une huile émulsionnable agréés. Il est conseillé de préparer la bouillie de pulvérisation sur le champ et de ne pas travailler à une concentration inférieure à 1% en produit commercial. - max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois - max. 1200 g ethofumesate/ha/12 mois.	
PMP+ethofumesate+metamitron maximum 960 g phenmediphame/ha/12 mois max. 1 kg m.a. ethofumesate/ha/36 mois maximum 4,9 kg metamitron/ha/12 mois	51 + 51 + 153	SC	FEMO	9124P/B	N	dangereux pour l'environnement	Max. 1000 g ethofumesate/ha/36 mois - max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois - max. 4900 g metamitron/ha/12 mois	
PMP+DMP+ethofumesate+lenacil	60 + 47 + 75 + 27	OD	BETANAL MAXPRO	10440P/B	Xn, N	nocif, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 4.5 l/ha/culture - Max. 1 kg ethofumesate/ha/36 mois - Max. 0.5 kg lenacil/ha/36 mois. Zone tampon de 5 m avec technique classique.	
propaquizafop	100	EC	AGIL	8514P/B	Xn, N	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas ou on soupçonne résistances + toujours appliquer AGIL en mélange avec un adjuvant agréé	28 j
quizalofop-ethyl-D	50	EC	TARGA PRESTIGE	8612P/B	Xn, N	inflammable, nocif, irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 1 application/culture - Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur des sols lourds et/ou dans le cas ou des résistances sont soupçonnées - Le produit doit toujours être appliqué en mélange avec une huile paraffinique renforcée d'un mouillant ionique ou non ionique	28 j
			TARGA MEGAMAX	10256P/B	Xn, N	inflammable, nocif, irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 1 application/culture - Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur des sols lourds et/ou dans le cas ou des résistances sont soupçonnées - Le produit doit toujours être appliqué en mélange avec une huile paraffinique renforcée d'un mouillant ionique ou non ionique	28 j
quizalofop-P-terfuryl	40	EC	PANTERA	10435P/B	T, N	toxique, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Quizalofop-P-terfuryl est un inhibiteur de l'Acetyl CoA Carboxylase (ACCCase) (HRAC groupe A) - Ne pas utiliser en mélange avec un adjuvant - Respecter un délai d'attente de 120 jours avant le semis ou la plantation de la culture suivante. Zone tampon minimale de 1 m avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.	60 j
s-metolachlore	960	EC	DUAL GOLD	9244P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 1.3 l/ha/12 mois + zone tampon de 10 m avec technique classique	
			LECAR	9777P/B	Xi, N	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Max. 1.3 l/ha/12 mois + zone tampon de 10 m avec technique classique	
tepraloxydime	50	EC	ARAMO	9281P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Max. 2 l/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	56 j
			TANAGRA	9628P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Max. 2 l/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	56 j
tri-allate	480	EC	AVADEX 480	7785P/B	Xn, N	nocif, irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
triflusaluron-méthyle	50%	WG	SAFARI	8475P/B	Xn, N	nocif et dangereux pour l'environnement	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	